

Paris, le 6 avril 2017

à Monsieur le Conseiller d'État Bernard Pêcheur  
Président du Haut Conseil d'Évaluation  
de la Condition Militaire (HCECM)  
Îlot Saint-Germain  
14, rue Saint-Dominique  
75 700 PARIS SP 07

Restez connecté !  
[www.apnm-marine.fr](http://www.apnm-marine.fr)

Une question ?  
[contact@apnm-marine.fr](mailto:contact@apnm-marine.fr)



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



[https://twitter.com/APNM\\_Marine/](https://twitter.com/APNM_Marine/)

Monsieur le Conseiller d'État,

Vous avez présidé aux réflexions sur la rénovation de la concertation au sein des armées qui a donné naissance aux APNM (association professionnelle nationale de militaires) par la Loi du 28 juillet 2015, et vous serez probablement intéressé de suivre leur développement.

Avec plus d'un an d'existence, APNM-Marine a progressivement pu se structurer pour répondre aux objectifs fixés par la Loi. Elle est probablement une des APNM les plus dynamiques, et s'il nous semble possible d'atteindre assez rapidement les seuils de représentativité pour les officiers et officiers-mariniers (il est déjà dépassé pour les officiers), cela sera néanmoins particulièrement difficile pour les membres de l'équipage qui sont exclusivement sous statut contractuel.

Une des raisons est la crainte que des décisions subjectives puissent être prises à l'encontre de membres d'APNM lors des renouvellements de contrat ; ce qui nous a contraint à vouloir garantir l'anonymat des membres d'APNM.

Nous définissant par essence comme un organisme complémentaire des autres structures et acteurs de la concertation et de la représentation (HCECM, CSFM, CFM, Présidents de catégories...), nous portons naturellement une grande attention aux rapports du HCECM, et il nous semble particulièrement intéressant de solliciter un entretien avec vous, en particulier pour aborder les conséquences sur la condition militaire de la réforme du soutien, ou les difficultés pour certains militaires à prendre leurs jours de permissions en raison de l'accroissement des activités opérationnelles.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter au développement des APNM, nous vous prions d'agréer, monsieur le Conseiller d'État, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

*La présidence collégiale d'APNM-Marine :*

QM1 Fanny Morvan

MJR Brice Lecat

CV Dominique de Lorgeril